

Étude sur les accidents liés aux machines

Le projet de recherche de l'IRSST se poursuit jusqu'au 31 mars 2018.

Si vous avez subi un « accident machine » entre le 1er janvier 2011 et le 31 décembre 2016, vous êtes invité à participer à ce projet de recherche de l'IRSST. Vous avez peut-être reçu par la poste une lettre de la CNESST pour vous inviter à y collaborer. Il s'agit d'une recherche pour différencier les accidents de maintenance et de production qui surviennent avec des machines et pour mieux comprendre les phénomènes en cause lors de leur survenue.

Pour en savoir plus ou pour répondre au questionnaire :
irsst.qc.ca/machines

